



FICHE

n°6

MÉMO

Le co-enseignement et la
co-intervention dans le cadre de
l'accompagnement personnalisé

TRON
G
COMMUN

Mai 2024

TABLE DES MATIÈRES ...

LES OBJECTIFS DE CETTE FICHE.....	3
1 - LE CONTEXTE DU CO-ENSEIGNEMENT ET DE LA CO-INTERVENTION DANS LE TRONC COMMUN.....	3
Ouvrir le schéma « un professeur, une classe » à d'autres pratiques.....	3
Que dit le Code ?	4
Retour prometteur d'une expérience pilote.....	4
2 - LA CLARIFICATION ENTRE CO-ENSEIGNEMENT ET CO-INTERVENTION.....	5
3 - UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES	5
4- LES DIFFÉRENTS TYPES DE CO-ENSEIGNEMENT ET DE CO-INTERVENTION.....	7
5 - DES TÉMOIGNAGES	7
6- LA PRÉPARATION DU CO-ENSEIGNEMENT ET DE LA CO-INTERVENTION EN ÉCOLE	9
NOTES PERSONNELLES	11



LES OBJECTIFS DE CETTE FICHE

Pour organiser le DDAP (dispositif de différenciation et d'accompagnement personnalisé) et le soutien particulier aux élèves sans CEB, les écoles reçoivent des moyens d'encadrement supplémentaire. Ces moyens doivent être affectés au soutien des apprentissages.

Cette fiche synthétise les prescriptions du Code de l'enseignement à ce sujet et propose plusieurs pistes d'utilisation de ces moyens d'encadrement renforcé, qui peuvent être mobilisés selon deux grandes modalités¹ en vue d'amplifier la différenciation :

- dans une logique de gestion collective de l'hétérogénéité (pour tous les élèves de la classe) sous la forme du co-enseignement ;
- dans une logique d'accompagnement ciblée sur les élèves qui ont besoin d'un soutien accru ne pouvant pas être rencontré par la différenciation à destination de tous, sous la forme de co-intervention interne à la classe ou externalisée.

LE CONTEXTE DU CO-ENSEIGNEMENT ET DE LA CO-INTERVENTION DANS LE TRONC COMMUN

Dans le Code de l'enseignement, la différenciation et l'accompagnement personnalisé sont régis par des dispositions portant sur des pratiques et des modalités à mettre en place dans la grille horaire de tous les élèves ainsi que sur des balises à respecter. Ces pratiques s'inscrivent dans des dispositifs réfléchis, concertés et élaborés par les équipes pédagogiques. Leur déploiement doit permettre de tenir compte du rythme d'apprentissage des élèves et subvenir aux difficultés lorsqu'elles surviennent.

L'accompagnement personnalisé vise un appui des apprentissages liés aux disciplines sans jamais supprimer du temps d'apprentissage à certains élèves ou en ajouter à d'autres.



Ouvrir le schéma « un professeur, une classe » à d'autres pratiques

Le soutien à l'élève en difficulté s'effectue maintenant de plus en plus au sein même du groupe-classe s'alliant avec un appui à l'enseignant dans le cadre du co-enseignement. On évite ainsi la séparation et ses représentations négatives. En cela, co-enseigner répond donc à deux enjeux actuels promus par le Pacte : réduire les disparités de réussite scolaire et induire une évolution des pratiques enseignantes en matière de différenciation.

Globalement, enseigner à deux reste présenté comme innovant, même si cette pratique pédagogique existe depuis les années 1970. L'accompagnement personnalisé amené par le tronc commun va lui donner un essor considérable. Il répondra ainsi à l'aspiration de nombreux enseignants en quête d'approches plus collaboratives et plus proches des besoins des élèves.

¹ [Fiche info 3 sur le co-enseignement et la co-intervention éditée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, septembre 2020.](#)



Que dit le Code ?

Au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, si le Pacte pour un Enseignement d'Excellence et le Code promeuvent le co-enseignement et la co-intervention dans le cadre des pratiques évolutives favorisant la différenciation pédagogique, on n'en trouve aucune définition.

Toutefois, pour tenir compte de l'hétérogénéité des classes au tronc commun, il est précisé dans le Code (articles 2.2.3-1. et 2.2.3-2) que le pouvoir organisateur ou son délégué :

- met en place des pratiques de différenciation des apprentissages et prévoit un encadrement renforcé durant les périodes d'accompagnement personnalisé ;
- met en place en tout cas un accompagnement personnalisé comprenant au moins l'équivalent de l'encadrement de deux classes par trois enseignants, ou par deux enseignants et un logopède ;
- ne peut pas affecter les périodes d'accompagnement personnalisé à une réduction permanente de la taille des groupes-classes. Un groupe-classe peut, de manière ponctuelle, être subdivisé au cours de l'année scolaire afin de répondre aux besoins des élèves, mais sans créer des groupes permanents et homogènes d'élèves en difficulté (en ce compris pour les élèves admis dans l'enseignement secondaire bien qu'ayant échoué tout ou partie de l'épreuve externe commune certificative en fin de sixième année primaire) ;
- organise les périodes d'accompagnement personnalisé de manière à garantir, lorsque des élèves sont pris en charge en dehors du groupe-classe, que des contenus d'apprentissage nouveaux ou différents ne soient pas dispensés au reste du groupe-classe.



Retour prometteur d'une expérience pilote²

De septembre 2019 à août 2021, la Fédération Wallonie-Bruxelles a mené une expérience pilote dans l'enseignement secondaire qui visait à développer l'accompagnement personnalisé au premier degré commun de l'enseignement secondaire et à dénouer des obstacles à l'apprentissage.



Conçu par Freepik

Au total, 35 écoles (tous réseaux confondus) ont été concernées par cette recherche. L'objectif était de renforcer la différenciation pour dénouer des obstacles à l'apprentissage préalablement identifiés en français, mathématiques, sciences et langues modernes. Les actions menées par les équipes de recherche ont amené les enseignants à mettre en œuvre des pratiques pédagogiques innovantes en matière de différenciation pédagogique.

Il ressort largement que les dispositifs qui proposent, à côté de la remédiation, des activités de consolidation et de dépassement de façon

attractive sous la forme de défis ont eu un réel succès auprès de la majorité des élèves. Dans certaines écoles, durant les heures d'AP, la présence d'une équipe pluridisciplinaire chargée d'enseigner au même moment et dans le même projet a favorisé la mise en œuvre du co-enseignement. Ainsi, des duos d'enseignants de différentes disciplines ont été constitués. Dans les écoles où il a été organisé, le

² Synthèse de l'expérience pilote liée à l'implémentation des dispositifs de différenciation et d'accompagnement personnalisé dans l'enseignement secondaire

co-enseignement a été très apprécié tant par les enseignants que par les élèves. Il semble bénéfique à ces derniers car l'action des co-enseignants y est plus personnalisée et efficace que dans les cours traditionnels. Enfin, les temps d'échange et de collaboration apparaissent essentiels puisqu'ils permettent la création d'une dynamique de co-construction/d'intégration d'outils et de pratiques et qu'ils facilitent ainsi l'implémentation des dispositifs de différenciation et d'accompagnement personnalisé.

LA CLARIFICATION ENTRE CO-ENSEIGNEMENT ET CO-INTERVENTION³

Le **co-enseignement** se définit comme un travail pédagogique en commun de deux enseignants/intervenants-experts qui partagent les responsabilités éducatives d'un groupe d'élèves pour atteindre des objectifs spécifiques dans un même temps et espace (Friend & Cook, 2007). Cette collaboration peut se mettre en place à temps partiel ou à temps complet. Le co-enseignement offre l'avantage de réduire le ratio enseignant/élèves pour permettre aux premiers d'interagir plus souvent avec les élèves en difficulté et leur fournir un enseignement différencié, plus individualisé et intensif, tout en étant moins stigmatisant. Ce modèle d'enseignement profite à tous les élèves de la classe.

La **co-intervention interne** concerne les interventions réalisées au sein de la classe, le plus souvent auprès d'un ou plusieurs élèves, par un enseignant ou un intervenant-expert. Il peut s'agir, par exemple, d'un enseignant (ou un logopède) qui soutient l'élève à besoins spécifiques dans ses apprentissages.

La **co-intervention externe** consiste en une collaboration où les enseignants et d'autres professionnels (enseignants ou non) travaillent au même moment avec des élèves d'un même groupe, mais sans partager le même espace, ni les mêmes méthodes ou objectifs. Il s'agit d'une aide individuelle et supplémentaire à l'enseignement usuel. Cette co-intervention externe concerne, par exemple, les interventions d'un enseignant réalisées individuellement ou en petits groupes, dans un local séparé, pendant les heures de classe. Cette intervention de soutien direct à l'élève, réalisée à l'extérieur de la classe, peut concerner un grand nombre de tâches. Aujourd'hui encore, la co-intervention externe est un modèle largement utilisé dans les écoles.

UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES

Pour que le co-enseignement et la co-intervention soient efficaces, leur mise en œuvre doit être régulière mais pas systématique. En effet, toutes les situations d'apprentissage ne nécessitent pas la mise en place d'un co-enseignement ou d'une co-intervention : des choix de priorités d'objets d'apprentissage sont donc à opérer au sein de l'équipe enseignante.

Le co-enseignement et la co-intervention peuvent être organisés avec deux professeurs d'une même matière mais aussi en interdisciplinarité, par exemple en alliant deux cours ou deux intervenants différents (enseignant et logopède). Cette collaboration favorise notamment le travail interdisciplinaire et le développement de compétences transversales.



³ [Lien vers la note conceptuelle sur le co-enseignement et la co-intervention](#)

Le co-enseignement et la co-intervention se développent en trois étapes complémentaires.

La co-préparation ou co-planification



Donner cours en tandem commence bien avant l'entrée en classe : les deux professionnels qui interviendront ensemble doivent prendre le temps de se concerter pour élaborer, planifier et préparer leur séance. Il s'agit de s'impliquer en amont en prenant des décisions sur les choix didactiques et pédagogiques à poser. Dans une logique d'approche évolutive, ce temps de préparation commun et partagé s'appuie sur une évaluation des besoins des élèves, ce qui assure à chacun d'eux de recevoir un enseignement approprié et adapté à ses besoins. Ce temps de préparation commun permet également de déterminer les rôles et responsabilités de chacun, ou encore d'échanger à propos des méthodes et stratégies d'enseignement à mettre en œuvre.

Il peut arriver que des enseignants se sentent démunis, lorsqu'ils doivent planifier leur enseignement auprès d'élèves en grandes difficultés. Le défi augmente lorsqu'il s'agit de co-planifier notamment parce que l'organisation scolaire permet difficilement de trouver du temps pour se rencontrer. Que ce soit dans un cadre formel (prévu à l'horaire) ou dans un cadre informel (quelques minutes avant ou après la classe voire en cours d'enseignement), la planification des activités d'enseignement nécessite une bonne compréhension des compétences à développer chez les élèves en vertu du programme de formation prescrit. En outre, la planification n'est possible que si les deux collègues ont la possibilité de s'entendre sur les contenus, les pratiques pédagogiques, les configurations pertinentes pour réaliser les activités d'enseignement et les productions attendues.

Or, la réalité scolaire peut rendre difficile cette planification commune. Plusieurs enseignants mentionnent d'ailleurs que leur rôle consiste plutôt à s'ajuster *in situ* à ce qui est initialement prévu. Si cette façon de faire est souvent plus simple à installer, elle demande en revanche une grande capacité d'adaptation. Le soutien non planifié peut aussi créer de l'incertitude et causer des malentendus entre les membres du binôme, voire chez les élèves. En ce sens, préciser et communiquer les modalités d'intervention en classe permet de partager les responsabilités et de circonscrire les rôles.

La co-instruction



Ensemble, selon la ou les configuration(s) de co-enseignement ou co-intervention qu'ils auront sélectionnée(s) lors des moments de co-préparation, les deux intervenants se partagent la prise en charge et l'animation du cours.

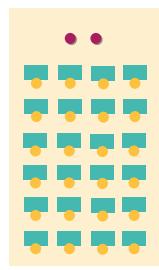
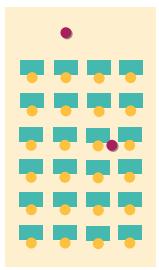
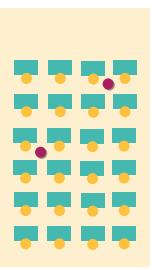
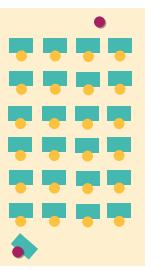
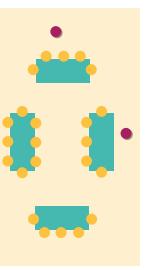
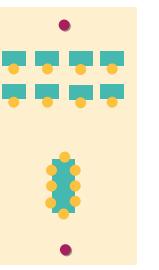
La co-évaluation



A l'issue de la leçon, lors d'un nouveau moment de concertation, l'évaluation du groupe classe doit également se faire en collaboration entre les deux enseignants, en s'appuyant sur leurs compétences propres et sur les perspectives communes et différentes qui ont été les leurs pendant l'activité. Par ailleurs, pour que la pratique du travail en binôme soit de plus en plus aisée et efficace, il est intéressant de réaliser une évaluation sur la progression des élèves ainsi qu'un retour sur ce qui a été vécu par les deux enseignants afin d'élaborer des pistes communes d'amélioration de leur pratique professionnelle.



LES DIFFÉRENTS TYPES DE CO-ENSEIGNEMENT ET DE CO-INTERVENTION

Co-enseignement				Co-intervention		
1. Enseignement en tandem	2. L'un enseigne, l'autre aide	3. Les deux aident	4. L'un enseigne, l'autre observe	5. Enseignement en ateliers	6. Enseignement avec groupe différencié	7. Enseignement parallèle
						

Inspiré du modèle de Toullec-Théry et Marlot, cité dans Comité national de suivi du dispositif « Plus de maîtres que de classes », 2015



DES TÉMOIGNAGES

Madame Yasmine, institutrice en P1P2 à l'école Saint-Barthélemy à Châtelineau a accepté de raconter comment peu à peu elle a appris la formule du co-enseignement et nous donne son retour après presque deux années de fonctionnement :



En terme de gestion de classe, le co-enseignement est un véritable soutien, surtout chez les petits. C'est plus facile à deux, moins de pression et on peut gérer les imprévus. Pédagogiquement, c'est plus facile de cibler les difficultés des élèves, les besoins et y apporter du soutien. On est plus disponibles pour les élèves puisqu'on est deux pour le même nombre. Cela donne aussi un retour, un feedback sur ses pratiques, on a des idées supplémentaires, plus de solutions face à des situations problématiques, plus de matériel en quantité mais aussi en diversité. Les 4 heures de co-enseignement permettent également d'être à jour en fin de semaine et les différents types de co-enseignement permettent d'arriver au bout des objectifs fixés. Ces heures permettent par ailleurs de passer du temps avec un autre adulte durant la journée. Au niveau collaboratif, c'est difficile quand même de passer outre de la posture « je viens dans ta classe et je fais ce dont tu as besoin ». La co-planification (planning et préparation) n'est pas encore dans les habitudes et demande une organisation bien rodée.

Nous avons rencontré Anna Manukyan, enseignante dans le degré inférieur (1C, 2C et 3GT) à l’Institut Technique Cardinal Mercier (Schaerbeek) :

Pouvez-vous nous expliquer votre contexte d’enseignement ?

Je suis enseignante dans le degré inférieur (1C, 2C et 3GT) à l’Institut Technique Cardinal Mercier (Schaerbeek). C’est une école en grande majorité technique et professionnelle. Nous avons également sept classes DASPA. Ces élèves qui terminent leur parcours d’apprentissage de la langue après 18 mois, rejoignent les classes ordinaires avec le bagage qu’ils ont. Certains apprennent vite malgré la difficulté de la langue française et d’autres ont des difficultés qui font effet « boule de neige » dans les autres matières dû aux difficultés de la langue française.

Comment en êtes-vous arrivée à opter pour la pratique du co-enseignement ?

Lorsque je suis arrivée à l’ITCM, les élèves du D1 avaient une heure de remédiation en mathématiques et une heure de remédiation en français dans leur grille horaire. Je ne trouvais pas cette heure de remédiation fructueuse ; les élèves la percevaient comme une heure en trop dans l’horaire, une heure de punition. Les professeurs avaient beaucoup de difficultés à travailler la remédiation avec tout un groupe classe (les élèves qui avaient compris la matière s’ennuyaient et dérangeaient ; ceux qui avaient vraiment besoin d’une remédiation étaient dérangés par les autres). Bref, cela n’apportait pas un plus au cours de mathématiques. J’ai donc proposé à la direction de remplacer cette heure de remédiation par du co-enseignement. Cela permettrait donc de faire la remédiation immédiate.

Quel type de modèle de co-enseignement mettez-vous en place le plus régulièrement ?

N’ayant aucune formation en co-enseignement, nous nous sommes lancés au départ sans trop nous poser de questions. Nous avons essayé plusieurs approches avant de statuer sur l’une ou l’autre pratique que nous préférions selon l’activité du moment. Nous nous sommes renseignés sur les pratiques de co-enseignement après quelques semaines car nous étions à certains moments un peu perdus.

Par exemple, avec ma collègue (qui est également professeur de mathématiques), nous optons souvent pour le co-enseignement de soutien (l’un enseigne, l’autre aide ou les deux aident). Nous le trouvons plus pertinent quand il faut aborder une nouvelle matière. Autre exemple, nous optons pour le co-enseignement parallèle quand il s’agit de séance exercices/autonomie. Nous divisons la classe en deux et prenons en charge « notre » partie.

Si durant le co-enseignement je remarque qu’une explication donnée par ma collègue pose problème, c’est en aparté que je le lui fais remarquer et c’est elle qui rectifie le tir et vice versa. C’est de cette manière que je perçois les choses pour ce type de co-enseignement.

Aussi, nous ne faisons jamais un cours entier avec le même modèle de co-enseignement. Nous jonglons entre les différents types selon les activités.

Quelles sont les conditions suffisantes pour un co-enseignement de qualité ?

Il est important de communiquer en amont avec son collègue ce qui a été vu en classe au cours précédent, quelles ont été les difficultés des élèves, ce qui est prévu en termes d’activités pour le co-enseignement et ce à quoi le co-intervenant doit faire attention.

Il n’est pas toujours facile de trouver un temps de travail pour préparer ensemble, malgré un temps de travail collaboratif dans notre grille horaire. Ce temps est souvent utilisé pour des formations, pour préparer en grand groupe les portes-ouvertes de l’école, accueillir des élèves du primaire...

Nous communiquons fréquemment sur le co-enseignement via les réseaux sociaux. C'est déjà ça de pris. Après le co-enseignement, nous prenons quelques courtes minutes pour faire un feed-back sur les explications données, sur le travail des élèves, sur les difficultés rencontrées par certains élèves, sur la place du co-intervenant.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

Dans un premier temps, il est difficile de voir un autre enseignant dans sa classe. Le regard de l'autre est perturbant au début mais on apprend vite. Aujourd'hui, cela ne me dérange absolument plus, au contraire je préfère avoir un collègue à mes côtés. Cela me soulage de réexpliquer plusieurs fois la même chose aux élèves qui n'ont pas compris ou qui ont été inattentifs.

D'autre part, il est difficile de s'imposer dans une classe dont je ne suis pas le titulaire du cours. Les élèves ont eu beaucoup de difficultés à accepter les remarques que je leur faisais ou les explications données, comme si je n'étais pas légitime. Les élèves finissent par accepter la présence de l'autre enseignant et mieux encore, ils finissent par la réclamer.

Quels sont les avantages du co-enseignement sur votre développement professionnel ?

Cela m'a permis de voir d'autres manières de fonctionner et d'adapter mes explications et ma manière de fonctionner. Il est toujours plus intéressant d'observer l'autre pour s'améliorer.

Le co-enseignement permet notamment de travailler l'égo et la posture de l'enseignant. Tant celui qui est co-intervenant (car il doit apprendre à se taire et ne pas interrompre) que pour le titulaire du cours (car il doit accepter le feed-back et prendre du recul sur ses pratiques).

Je garde néanmoins à l'esprit que malgré mes quelques années dans l'enseignement, je continue à apprendre et à évoluer. Tout n'est pas figé. J'ajuste beaucoup mes pratiques d'une séquence à une autre, d'une année à une autre, jusqu'à trouver la « bonne » formule qui me correspond ainsi qu'à mes élèves.

LA PRÉPARATION DU CO-ENSEIGNEMENT ET DE LA CO-INTERVENTION EN ÉCOLE

La direction, dans son rôle de leader pédagogique, peut promouvoir et soutenir la mise en œuvre d'innovations telle que le pilotage du dispositif de co-enseignement et de co-intervention. La connaissance des forces et des défis de chacun des membres de l'équipe éducative facilite cette préparation. Il est utile de veiller notamment à :

- expliciter une vision claire de ce qu'est le co-enseignement et la co-intervention ;
- proposer une organisation scolaire qui soit favorable au travail collaboratif ;
- établir une relation de confiance au sein de l'équipe éducative.

Nous proposons ci-dessous un ensemble de questions utiles à la préparation et à la mise en œuvre du co-enseignement et de la co-intervention.

- A. Le cadre légal est-il clair en matière de DDAP et d'approche évolutive ?
- B. Quelle est la vision de l'établissement en matière de co-enseignement ?
- C. Qui va se charger du co-enseignement : un enseignant et/ou un logopède ?

Le co-enseignement et la co-intervention peuvent être mis en place selon deux approches différentes :



L'approche disciplinaire consiste à associer deux membres du personnel de la même discipline. Pour l'enseignant titulaire du cours, cela se traduit par le souhait explicite que le co-intervenant soit issu de la même discipline que lui.



L'approche transdisciplinaire consiste à associer deux enseignants qui n'appartiennent pas à la même discipline mais qui sont complémentaires, par exemple, l'intervention d'un logopède ou d'un spécialiste des troubles d'apprentissage. Cette vision peut permettre de travailler à la fois sur le contenu à apprendre et sur les stratégies reconnues comme favorables à une meilleure compréhension. L'intervenant externe à la discipline devient en quelque sorte une ressource pour la mise en œuvre de stratégies d'apprentissage.

Ainsi, un enseignant de français pourrait intervenir à titre de co-intervenant en mathématique ou en sciences pour soutenir l'appropriation de stratégies d'apprentissage communes aux différentes disciplines, telles que l'annotation pour aider à synthétiser les concepts ou les connaissances au regard des apprentissages réalisés et des compétences à développer.

Cartographier les services offerts et la façon dont ils le sont permet à la direction de positionner son leadership pédagogique. Cette cartographie pourra aussi servir à consulter l'équipe éducative lorsque des changements devront être apportés. Garder une vision d'ensemble permet de développer une vision systémique des services rendus à l'élève.

- D. Quelle liberté sera laissée aux enseignants pour le choix dans la constitution des binômes ?
- E. Comment le temps de travail collaboratif et de co-planification va-t-il se structurer dans la grille horaire des enseignants ?
- F. Quelle place les heures AP vont-elles garder lorsque les absents sont trop nombreux et pas remplacés au sein de l'équipe éducative ? Quelle vision se donne l'école à ce sujet ?
- G. Grille d'auto-évaluation du pilotage du co-enseignement à compléter par la direction:

En contexte de mise en œuvre du co-enseignement	Oui	+ ou -	Non
Je m'assure que la vision commune autour du co-enseignement soit bien définie.			
J'ai choisi des personnes co-enseignantes volontaires.			
J'ai intégré des périodes de co-planification à l'horaire des personnes co-enseignantes.			
J'informe les personnes co-enseignantes et l'équipe éducative des choix pédagogiques et organisationnels que je fais et des raisons qui les motivent.			
Je planifie le co-enseignement selon une vision disciplinaire.			
Je planifie le co-enseignement selon une vision transdisciplinaire.			
Je questionne les personnes co-enseignantes sur leurs besoins de formation et leurs besoins d'accompagnement.			
Je présente à toute l'équipe éducative ce qui se fait en contexte de co-enseignement.			
Je m'assure que l'équipe éducative comprend bien les visées du co-enseignement au sein de l'établissement.			
Je favorise les échanges sur les pratiques de co-enseignement au sein de l'école.			

NOTES PERSONNELLES



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECONDAIRE

Editeur responsable : Patrick Lenaerts - Direction de l'Enseignement Secondaire
Secretariat Général de l'Enseignement Catholique asbl
Avenue E. Mounier, 100 – 1200 Bruxelles – Tél. : 02 256 71 57 – serviceprod.secondaire@segec.be